

Quand la musique fait swinguer le vin

Buzet met en musique sa lutte contre l'esca

Si l'élevage des vins en musique est donc loin d'avoir fait toutes ses preuves, d'autres expérimentations au champ sont plus avancées. Ainsi, la cave coopérative de Buzet, dans le Sud-Ouest, fait elle appel à la génodique, un procédé créé par le physicien Joël Sternheimer dans les années 90 et développé par l'entreprise Genodics. Il s'agit d'un boîtier planté dans la vigne qui à intervalles réguliers dégage des sons harmonisés permettant de réguler la synthèse des protéines au niveau cellulaire, dans deux chaînes métaboliques à l'intérieur de la vigne : celle produisant des polyphénols qui luttent contre champignons et bactéries ; et celle produisant de la lignine, permettant au bois de se reconstituer.

Après deux ans de tests sur 5 hectares, 17 vigneronns adhérents de la cave coopérative ont investi courant mai, dans la pause de 21 boîtiers musicaux pour lutter contre les maladies du bois de la vigne. « Entre 2015 et 2017, la pause des premiers diffuseurs sonores a permis de diviser par trois à quatre, la mortalité des ceps notamment sur les cabernets sauvignon, l'un des cépages les plus sensibles à l'Esca », observe Pauline Castagnié, chargée du suivi vignoble. Point de musique diffusée sur les 200 ha concernés par la pause des 21 diffuseurs. « Ce sont des fréquences sonores correspondant à une formule mathématique et physique favorisant la synthèse de protéines. Les diffuseurs sonnent tous les jours pendant 8 minutes au moment où la plante est la plus réceptive, à 7 h le matin quand le flux de sève est montant et à 20 h le soir quand il est descendant », observe encore Pauline Castagnié. Quant aux sons perçus par les vigneronns passant à proximité de ces fréquences, ceux de Buzet ont identifié la musique d'un orgue. Après Vivaldi, c'est bien Bach qui pourrait jouer les juges de paix.